

Réunion du Club du 29 Février 2016

Membres du comité directeur Présents : José BELTRA - Pascal MASSE - Marie-Françoise NARJOUX - Jean-Marie PAULHAN - Jean STAQUET - Jean-Jacques TREGUER -

Au total, 32 personnes sont présentes.

Jean-Jacques souhaite la bienvenue à tous et commence par l'évocation des rendez-vous marquants du mois précédent.

- Le 3 février, un week-end à Ceillac sous le signe « du rire » et de la convivialité ! (22 participants)
- Le 7 février : la traditionnelle galette des rois toujours bien appréciée (plus de 40 participants)
- Le 21 février : l'Assemblée Générale de notre Ligue Provence-Alpes, certainement la dernière de ce type puisqu'il y aura un regroupement avec la Ligue de la Côte-d'Azur, pour former un Comité Régional, en 2017.
 - o Jean-Jacques, Robert ISOARD et Bernard HENRY y ont participé
 - o Le CODEP des Hautes-Alpes continuera sous sa forme actuelle
 - o Lors de cette AG, notre club a été honoré par la remise du trophée régional du Challenge de France, dans la catégorie des clubs de plus de 75 adhérents et ce, pour la 3^{ème} année consécutive. Pour ce challenge, nous gagnons des points chaque fois que nous sommes représentés à des réunions, pour chacune de nos organisations déclarées, nos participations aux manifestations et pour le nombre d'abonnements à la Revue Fédérale.
 - o Développement durable : Jean-Claude SURIAN, délégué régional, a fait parvenir à Jean-Jacques un questionnaire auquel notre président a apporté une réponse. Les pistes que nous pourrions développer : investir dans des gobelets non jetables - développer le covoiturage. Jean-Jacques rappelle le point n°11 de notre charte :
 - « Je respecte la nature et l'environnement en ne jetant pas papiers et détritrus.
 - Je respecte les consignes données lors des manifestations cyclo. ».
- Le 21 février aussi : trois cyclistes féminines ont participé à une formation dans le cadre de la préparation de « Toutes A Vélo, Strasbourg 2016 ». Martine AYE et Corine GIRAUD-GUIGUES, ici présentes, nous disent combien elles ont trouvé positive cette journée (3^{ème} participante, Christine MEOT) :
 - o Comportement sur la route en groupe
 - o Formation mécanique vélo
 - o Maîtrise du vélo en cas de chute
 - o Aspect psychologique des comportements

Nous rappelons que le calendrier devient effectif début mars avec les propositions de la commission parcours, celles de Jean-Marie et celles de Marie-Françoise pour les « cyclo-cools ». Les prochains rendez-vous :

- Le jeudi 10 mars au « Royal » à Gap à 18 h, Assemblée Générale de l'Office Municipal des Sports.
- Pâques-en-Provence à Gigondas
 - o Une trace s'organise avec 6 participants
 - o Circuits sur place à Vacqueyras le samedi et le lundi
 - o Visite possible du Musée du Vélo à Pernes-les-Fontaines
- Premier week-end d'avril (2 et 3)
 - o Séjour à Rémuzat pour les filles participant à « Toutes A Vélo, Strasbourg 2016 »
 - o Elles s'y rendront à vélo, accompagnées par le minibus de la mairie de Gap et sa remorque vélo.
 - o Marie-Françoise pensait pouvoir ouvrir le séjour à tous, car, dans un premier temps le centre des Lavandes lui avait fait une proposition pour un groupe important, mais celui-ci s'est rétracté car il ouvre plus tard.
- Le samedi 2 avril : Brevet « 200 kms » proposé par Nicolas EBNER (Alliance Cycliste du Pays Nyonsais). Départ de Nyons, zone Laurons - Boulodrome (voir site du club).
- Le samedi 23 avril : Brevets 100 et 200 kms organisés par notre club

Intervention de Jean STAQUET concernant les vêtements

Suite à certaines critiques, Jean rappelle les raisons du choix de la maison KONY suite à nos déboires avec la maison GAUTHIER :

- Maison sérieuse qui donnait toute satisfaction aux 750 adhérents du club des « Demi-Siècles »
- Fabrication française sans aucune sous-traitance et en totale autonomie
- Réceptif à nos critiques, ils tiennent compte de nos informations
- Système de commande ne permettant pas les erreurs, à la différence du fournisseur précédent
- Tissus peut-être légers mais adaptés
- Formes spécifiques pour les femmes
- Cuissards avec 4 possibilités d'assises, pouvant être commandés raccourcis ou sans bretelles
- Bandes rétro-réfléchissantes sur les maillots, etc. ...

Il rappelle que nous pratiquons un sport individuel et que le seul lien commun est la tenue du club. Afin d'éviter des surcoûts, nous ne ferons qu'une seule commande par an, au printemps, donc penser dès à présent aux commandes des vêtements d'hiver.

Suite à ces précisions, Pierre GROS nous conseille un site météo « Météoblue » qui semble plus fiable que « Météociel ».

Dans son intervention sécurité, Pascal MASSE rappelle quelques règles, dont en voici quelques unes :

- Un groupe de cyclistes n'est pas considéré comme un convoi, donc, chacun doit respecter les priorités individuellement
- L'usage du téléphone multiplie par 3 le risque d'accident - les écouteurs aux oreilles sont interdits
- L'alcool est à l'origine d'un accident sur 3 (taux 0.20 autorisé)
- Pour un automobiliste, toutes les vitres d'un véhicule doivent être dégivrées et la neige enlevée du toit
- Le panneau « sens interdit » sur fond jaune est évoqué

Enfin, Pascal évoque une action menée par les pouvoirs publics dans le Finistère concernant un rappel destiné aux automobilistes pour doubler les cyclistes à une distance minimale de 1,50 m. Un maillot « sécurité routière » concernant cette règle a été fabriqué et distribué par les établissements Noret. Bernard HENRY intervient pour dire que le CODEP 05 a proposé un plan pluriannuel d'achat et de pose de panneaux de signalisation routière « Je dépasse à 1,50 m » auprès du Conseil Départemental.

Rappel : Une journée de formation « Prévention et Secours Civiques de Niveau 1 (PSCC1) » est organisée par le CDOS 05 (Comité Département Olympique et Sportif des Hautes-Alpes) le 21 avril prochain à Gap. Inscription auprès de Jean-Jacques. Le coût de 10 € par personne est pris en charge par le club.

Cette réunion se termine, elle a été l'occasion pour certains de remettre leur demande d'adhésion 2016.

Rédaction : Marie-Françoise NARJOUX